



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Meurthe-et-Moselle

éducation
nationale



CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

TROISIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES EN LANGUES RÉGIONALES DES PAYS MOSELLANS

CONCOURS EXTERNE D'ACCES A L'ECHELLE DE REMUNERATION DES PROFESSEURS DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

Rapport du jury
Épreuves d'admissibilité
Session 2014-01

Sommaire

Épreuves d'admissibilité

Épreuve écrite de français	<i>Page - 4</i>
Épreuve écrite de mathématiques	<i>page - 8</i>
Épreuve écrite en langue régionale	<i>Page - 18</i>

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« Annexe 1: I. — Epreuves d'admissibilité

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège. Les épreuves d'admissibilité portent sur le français et les mathématiques. Certaines questions portent sur le programme et le contexte de l'école primaire et nécessitent une connaissance approfondie des cycles d'enseignement de l'école primaire, des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire. »

ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue ; elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.

L'épreuve comporte trois parties :

1. La production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires.
2. Une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexicale et système phonologique) ; le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.
3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Durée de l'épreuve : quatre heures ».

1. Les sujets

1-1 Partie compréhension et analyse de textes

Le corpus était composé de 4 textes littéraires qui évoquent la première guerre mondiale : un poème intitulé *Poème à Lou*, d'Apollinaire et trois extraits romancés : *Voyage au bout de la nuit* de Louis Ferdinand Céline, *Les champs d'honneur* de J. Rouaud et *14* de J. Echenoz. Seuls deux des quatre auteurs ont participé à cette guerre : Apollinaire et Céline. Il était demandé aux candidats d'analyser le regard que les auteurs portent sur la condition humaine à partir de l'évocation de la première guerre mondiale.

Le jury note que l'unité thématique du corpus est un point positif et porteur de sens. Cependant, les textes, très littéraires et, pour le premier, d'un genre particulier (la poésie), ont posé des difficultés aux candidats. La confrontation était de fait difficile à réaliser avec les trois autres textes et la longueur inégale des textes créait une difficulté supplémentaire.

1-2 Partie connaissance de la langue

Les candidats avaient à répondre à 6 exercices qui prenaient appui sur les textes précédents ou sur la thématique de la guerre : 3 exercices de grammaire sur les participes passés, les propositions de la phrase et les expansions du nom ; 3 exercices de vocabulaire sur l'étymologie des mots et la signification d'expressions comprenant le mot « guerre ».

Ces exercices étaient bien ciblés, en cohérence avec la thématique de la première partie. Cependant, le sujet demandait de répondre à beaucoup de questions et de nombreux domaines étaient convoqués (orthographe grammaticale, analyse logique, analyse grammaticale, lexic...).).

1-3 Partie analyse de supports didactiques

Il était demandé aux candidats de répondre à une série de questions portant sur l'analyse critique d'une double page de manuel de lecture de CM2. Ce support comportait un extrait de récit fantastique sur le thème de la guerre, des encarts documentaires et une série de propositions pédagogiques en lecture, en langue orale et en écriture.

Le sujet de didactique était riche avec une thématique pertinente autour de la compréhension en lecture. L'extrait de manuel permettait d'analyser des propositions variées autour de ce domaine mais nécessitait une vraie culture didactique et pédagogique. Le caractère pluridisciplinaire histoire/ lecture/ écriture était intéressant mais a ajouté de la complexité au travail demandé, de même que le nombre de consignes figurant dans le manuel.

2. La prestation des candidats

Le sujet était très dense et le temps a manqué à beaucoup de candidats. Certains ont manifestement mal géré ce temps et n'ont pas fini la dernière partie traitée (le plus souvent l'analyse didactique).

Première partie : compréhension et analyse de textes

Dans l'ensemble, les productions sont de qualité moyenne. Bon nombre de candidats ne maîtrisent pas suffisamment les éléments théoriques et méthodologiques de l'analyse de

textes littéraires et s'en tiennent essentiellement à la description des faits. Visiblement, certains n'ont pas eu le temps d'achever leur analyse ou ont été pris par le temps.

Le concept de condition humaine proposé dans la consigne n'a pas été compris par un nombre important de candidats qui l'a confondu avec la notion de condition de vie. Peu de candidats proposent un plan en trois parties. L'analyse de textes littéraires ne correspondait pas nécessairement au parcours et aux compétences des candidats qui sont plus habitués à analyser des textes de type informatif.

Les bons candidats ont manifesté une bonne compréhension des textes, ont pris en compte l'aspect chronologique du dossier et ont mis en écho les textes.

Les candidats les plus faibles ont eu des difficultés à interpréter les textes littéraires proposés et à en faire une lecture fine. Ils ont fait de nombreux contre-sens, un montage de citations ou de la paraphrase. Ils ont également eu du mal à formuler une problématique en lien avec la question et à proposer un plan pertinent et structuré.

Deuxième partie : connaissance de la langue

Les candidats se répartissent en deux catégories : ceux qui se sont préparés à cette épreuve et qui disposent des connaissances théoriques nécessaires et ceux qui convoquent des acquis scolaires antérieurs souvent approximatifs. Concernant le lexique, peu de candidats ont été capables d'expliquer les quatre expressions contenant le mot « guerre ». En orthographe, dans l'ensemble, les candidats ne savent pas exposer leurs justifications de façon précise et structurée.

Les bons candidats ont montré des connaissances solides et une bonne capacité à les exprimer clairement. Ils maîtrisent correctement la règle d'accord du participe passé. Les questions relatives au lexique se sont avérées discriminantes en raison des connaissances culturelles exigées.

Les candidats les plus faibles ne maîtrisent pas le métalangage grammatical (ils confondent par exemple nature et fonction). Il y a des carences manifestes au niveau de l'orthographe grammaticale et une méconnaissance du sens des expressions.

Troisième partie : Analyse didactique

Dans l'ensemble, les performances sont très moyennes pour cette partie, qui était certes nouvelle pour les candidats. Cette partie marque clairement la distinction entre les candidats préparés et ceux qui s'appuient essentiellement sur leurs souvenirs scolaires. Les candidats ne présentent pas les documents proposés, ce qui prive leur analyse d'une source d'information précieuse, et ont des difficultés à en faire une analyse critique.

En ce qui concerne la 1^{ère} question, la distinction entre compétences et objectifs est incertaine pour la grande majorité des candidats. La formulation des objectifs et des compétences est loin d'être pertinente.

Les bons candidats ont montré une appropriation du support et des questions satisfaisante. Ils ont su faire preuve d'un regard critique sur les supports proposés. Ils ont une bonne maîtrise des concepts didactiques par rapport à l'enseignement de la compréhension en lecture. On a noté une prise en compte de la différenciation dans plusieurs copies.

Les candidats les plus faibles ont des connaissances didactiques très superficielles. Ils n'ont pas perçu la complexité des tâches demandées, et notamment de la tâche d'écriture, et n'ont pas proposé d'aide.

Qualité écrite de la production du candidat : orthographe, syntaxe, présentation générale.

Par rapport aux années précédentes, on observe une attention particulière portée par les candidats à la maîtrise de la langue écrite et au soin apporté à la présentation. On peut supposer que la notation sur 5 points intégrée au barème a eu une influence positive. Dans l'ensemble on note de bonnes qualités de rédaction et de syntaxe. Cependant, la longueur du devoir a pu avoir une incidence sur la qualité de l'écriture.

Les bons candidats ont fait preuve d'aisance au niveau de la production écrite et d'un registre de langue satisfaisant voire élaboré pour certains. Ils répondent aux exigences attendues de futurs enseignants.

Les candidats les plus faibles (environ un quart des copies) montrent une orthographe incertaine et un lexique mal maîtrisé, même s'il y a eu peu de copies catastrophiques de ce point de vue.

3. Les notes

Concours	Présents	Moy. / 40	Médiane	Notes < 20	dont notes ≤ 10	Notes ≥ 20	dont notes > 30
Externe public	763	19,17	19,25	415	36	348	14
3 ^{ème} concours	58	19,09	19	31	3	27	0
Externe privé	42	22,29	23,62	16	1	26	2

Remarque :

- La note la plus élevée est de 36/40 mais le nombre de candidats ayant eu de très bons résultats est faible et inférieur aux années précédentes.
- La note la plus faible est de 3/40. Le nombre de candidats ayant obtenu une note éliminatoire n'est pas négligeable pour un recrutement au niveau master (8,6% des candidats).
- La partie la mieux réussie est la connaissance de la langue, avec une moyenne de 5,64 sur 11. La partie la moins bien réussie est l'analyse didactique, avec une moyenne de 5,64 sur 13.
- L'orthographe, la syntaxe et l'écriture sont dans l'ensemble de bonne qualité avec une moyenne de 2,93 sur 5 mais les candidats auraient pu récolter plus de points pour cette partie.

4. Conseils aux candidats

- Développer sa culture littéraire et se former à la méthodologie de l'analyse de textes.
- Consolider ses connaissances de base en orthographe et en grammaire.
- Développer sa culture didactique et se former à l'analyse critique de documents pédagogiques.
- Appliquer de manière plus réfléchie les règles d'accord et opérer une relecture générale de sa copie pour éviter les erreurs d'inattention.

ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« I-2. Epreuve écrite de mathématiques

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions.

Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

L'épreuve comporte trois parties :

1. Une première partie constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, permettant d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.

2. Une deuxième partie composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie, permettant de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège. Ces exercices pourront être proposés sous forme de questions à choix multiples, de questions à réponse construite ou bien d'analyses d'erreurs types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.

3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points : 13 pour la première partie, 13 pour la deuxième et 14 pour la troisième.

5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Durée de l'épreuve : quatre heures ».

1. Les sujets

Première partie (13 points) :

Différentes méthodes de calcul ou d'estimation de l'aire de certains quadrilatères

Cette partie est un problème.

Chez les Mayas :

Les candidats doivent étudier une formule : prouver que la formule fournit un résultat exact dans le cas du carré et étudier si elle donne également la bonne valeur dans le cas d'un rectangle.

L'outil principal pourra être le théorème de Pythagore.

Chez les Indiens :

La formule de Brahmagupta fournit l'aire (exacte) d'un quadrilatère non croisé quelconque.

Cette formule est à démontrer par les candidats dans deux cas particuliers :

- Un cerf-volant inscriptible dans un cercle. Les candidats devront montrer leur capacité à construire un tel quadrilatère en partant d'un diamètre du cercle et utiliser les propriétés de la symétrie axiale, d'un triangle inscrit dans un cercle dont un diamètre est un côté (le triangle est alors rectangle), ainsi que la capacité à calculer l'aire d'un domaine par décomposition en domaines plus élémentaires.
- Un rectangle

A l'ère du tableur

Les candidats doivent montrer leur capacité à comprendre un graphique (une courbe de fonction) et en extraire des données.

Par exemple, pour la question 2a) l'aire de 10 cm^2 correspond graphiquement à $x = 2$ ou $x = 5$. Le demi-périmètre étant de 7 cm , ces deux valeurs de x conduisent à un même rectangle de dimensions 2 cm et 5 cm .

Les candidats doivent également expliquer comment des données numériques (valeurs d'une fonction) peuvent être obtenues à l'aide du tableur (par exemple la formule demandée peut être $=B1*(7-B1)$, en prenant soin d'écrire le symbole $=$), puis en extraire des informations (valeur approchée).

Un calcul algébrique permet ensuite d'obtenir la valeur (exacte) du maximum et du point auquel il est atteint.

Deuxième partie (13 points) :

Cette partie est composée d'exercices et aborde plusieurs domaines des mathématiques.

Exercice 1 : Statistiques

Les candidats doivent montrer leur capacité à comprendre des données statistiques et à en extraire des informations. Les candidats doivent maîtriser les notions de valeur moyenne, de médiane et quartiles, d'encadrement, de précision d'encadrement et pouvoir analyser une phrase comportant les expressions « plus de », « temps supérieur à », « temps moyen ». On rappelle à ce sujet que l'expression « plus de » est à comprendre au sens d'une inégalité stricte, « supérieur » traduit une inégalité au sens large (supérieur ou égal)

Exercice 2 : Vrai/Faux justifié concernant l'arithmétique (1 et 4) , la géométrie (2) (« somme » des angles dans un polygone), la (non) proportionnalité des grandeurs aire et longueur en lien avec les agrandissements (3).

On rappelle qu'un exemple ne peut prouver un résultat affirmé et ne peut, au mieux, que prouver que le résultat est faux (on parle alors de contre-exemple). On peut prouver qu'un résultat est faux par un contre-exemple ou par la démonstration d'un résultat général incompatible avec l'affirmation proposée : ainsi dans l'affirmation 3 on peut énoncer que les aires sur le plan sont $50^2=2500$ fois (facteur de réduction mis « au carré ») plus petites que les aires réelles.

Affirmation 1 : (vraie) on peut raisonner de manière algébrique.

Affirmation 2 : on peut procéder en découpant en domaines plus élémentaires le pentagone (par exemple des triangles)

Affirmation 4 : On pourra utiliser la division euclidienne pour repérer que 1001 correspond (exactement) à 143 semaines. Donc Shéhérazade commencera sa dernière lecture un dimanche soir.

Exercice 3 : Travaux sur des durées, distances et vitesses (proportionnalité)

En particulier (question 2), les candidats doivent relier le temps écoulé à la distance parcourue pour établir un graphique.

Exercice 4 : Probabilités

Dans cet exercice, les candidats mettent en évidence leur compréhension de l'indépendance d'événements aléatoires (tels que les lancers successifs d'un même dé supposé équilibré) ainsi que de l'équiprobabilité.

La deuxième question permet de mettre en œuvre une démarche de dénombrement.

Troisième partie (14 points), dossier :

Exercice 1 : Jeu de bataille (Construction du nombre)

Les candidats doivent citer deux compétences dans un jeu de bataille proposé :

- comparer des collections,
- dénombrer des collections (par comptage ou subitizing),

puis identifier des causes d'erreurs possibles que peuvent commettre les élèves en lien avec ces compétences.

Il s'agit enfin de comparer ce jeu, en termes d'intérêt pédagogique, avec un autre jeu de bataille dont la disposition respecte des constellations standardisées et dont les motifs sont de même taille.

Exercice 2 : Nombres décimaux (CM1)

Partie A.

Les candidats doivent analyser des productions d'élèves concernant :

- l'addition des nombres décimaux. L'élève 1 maîtrise l'addition d'entiers naturels mais l'élève doit encore travailler le sens de la notation décimale (que l'élève semble considérer comme une simple justification de nombres entiers naturels),
- la comparaison de décimaux. L'élève 2 semble comparer les parties décimales (ce qui est à droite de la virgule) comme des nombres entiers indépendamment de la valeur positionnelle des chiffres (ainsi $03 < 6 < 100$).

Partie B.

Cette partie prend pour support un extrait de manuel liant écriture fractionnaire et écriture décimale.

Les candidats doivent donner une définition d'un nombre décimal que l'on peut donner à l'école élémentaire, ce que l'on peut faire à l'aide des fractions (comme « un nombre décimal est un nombre qui peut s'écrire sous forme d'une fraction dont le dénominateur est 10, 100, 1000... »). On ne peut pas simplement définir un nombre décimal comme « un nombre à virgule » qui ne donne qu'une écriture et non un sens à cette notation.

Les candidats doivent ensuite répondre à des interrogations d'élèves. Il faut ainsi imaginer une utilisation du support présenté pour expliquer à un élève que la somme de deux nombres décimaux peut être entière et que la somme de deux nombres décimaux est toujours un nombre décimal. Ce dernier point n'est d'ailleurs pas en lien avec le fait qu'une somme peut être entière (un nombre entier EST un nombre décimal) mais avec la définition d'un nombre décimal : la somme de deux fractions dont le dénominateur est 10, 100, 1000,... (pas forcément le même pour les deux) est encore une fraction dont le dénominateur est 10, 100, 1000,

2. La prestation des candidats

L'étude des notes obtenues pour chaque partie établit que la partie la mieux réussie est la deuxième, puis la troisième et que la première est la moins aboutie. L'écart-type (qui traduit la distribution des notes, sous la forme de l'écart à la moyenne) fournit des valeurs très proches pour les trois parties.

La partie 3 semble peu corrélée aux deux autres parties. Cependant, une idée répandue, il y a quelques années, que des candidats « peu matheux » pouvaient compenser une note faible sur les exercices de mathématiques par une note bien meilleure sur une partie didactique ne semble pas confirmée. Au contraire, il apparaît cette année dans la partie 3, chez un nombre important de candidats, des lacunes importantes dans la compréhension de notions fondamentales en mathématiques (par exemple, addition des nombres décimaux, acceptation qu'un nombre entier est décimal).

Statistiques sur l'ensemble des copies des quatre concours

Coef corrélation	Partie 1	Partie 2	Parties 1 et 2	Partie 3	Tout
Partie 1	1,00	0,68	0,92	0,40	0,86
Partie 2	0,68	1,00	0,92	0,39	0,86
Parties 1 et 2	0,92	0,92	1,00	0,43	0,94
Partie 3	0,40	0,39	0,43	1,00	0,72
Tout	0,86	0,86	0,94	0,72	1,00

	Partie 1	Partie 2	Parties 1 et 2	Partie 3	Tout
moyenne	5,20	6,63	11,82	6,66	18,48
Ecart-type	3,27	3,21	5,95	3,02	7,75
Ecart-type/ point	0,252	0,247	0,229	0,216	0,194

D'une manière générale, l'épreuve a mis en évidence :

- la difficulté des candidats à mettre en place une démonstration. Trop de candidats considèrent qu'un exemple peut tenir lieu de preuve.
- la confusion entre symétrie axiale (CE1) et symétrie centrale.
- les problèmes de vocabulaire pour nommer des objets mathématiques usuels (erreurs telles que : les diagonales d'un cercle, les droites du rectangle, ...).
- La notion de nombre décimal est mal comprise. Par exemple, un certain nombre de candidats considère que le calcul $0,3+0,8=0,11$ est correct. Un candidat à un poste de professeur des écoles ne peut pas ne pas avoir compris ce que doit comprendre un élève de CM1, alors qu'un professeur des écoles est supposé maîtriser ces notions enseignées. Moins fréquemment, on note également la confusion (problème de rédaction ou difficulté plus sérieuse ?) dizaine-dixième, centaine-centième.
- La difficulté des candidats à construire une réponse dans la partie 3. La réponse est souvent une juxtaposition de phrases, alors qu'elle doit être organisée, reprendre la décomposition induite par la question (par exemple dans l'exercice 1) 2, structurer la réponse par compétence. Les candidats doivent être concis. Cependant, des candidats ont structuré leur réponse à l'aide de tableaux (question liant compétence et erreur) ce qui leur a permis de clarifier le propos et d'obtenir des points.

Les candidats ne traitent pas les questions dans l'ordre donné par le sujet, les questions relatives à une même partie peuvent être disséminées dans les nombreuses feuilles d'un candidat.

Première partie (13 points) :

Partie A : Plutôt réussi

- 1) Utilisation directe (correcte) de la longueur de la diagonale d'un carré.
- 2) Utilisation correcte du théorème de Pythagore.

Quelques utilisations des longueurs 3-4-5 d'un triangle rectangle bien connu (un triangle dont les mesures des côtés sont 3, 4 et 5 est rectangle, car $3^2+4^2=5^2$ et en utilisant le théorème de Pythagore sous la forme de la réciproque).

Partie B :

Démonstrations géométriques peu réussies. Peu de candidats ont justifié correctement l'appartenance du point D au cercle. Des candidats se contentent d'étudier un cas particulier et pensent avoir démontré ainsi un résultat.

Difficultés en calcul algébrique.

Des candidats « appliquent » en B2 le résultat de la question B1b) pour établir que le rectangle est inscrit dans un cercle alors que ces questions ne se rapportent pas aux mêmes

figures donc les hypothèses ne sont pas les mêmes : Dans la question B2), on étudie le cas d'un rectangle quelconque alors que les quadrilatères obtenus en B1a) sont des cerfs-volants inscrits dans un cercle (qui ne sont pas rectangles sauf pour le cas particulier du carré). Attention donc aux hypothèses d'un énoncé.

Partie C :

A l'ère du tableur :

2a) Beaucoup de réponses incomplètes. Par exemple, des candidats reprennent les valeurs 2 et 5 sans expliciter ce que représentent ces valeurs pour un ou des rectangles.

2b) Globalement réussi.

2c) Globalement réussi.

3a) Peu d'oubli du symbole =, mais de nombreuses formules commençant par $\boxed{B2=}$.

4) Erreurs de calculs et peu de justifications. Des expressions « on voit que... », insuffisantes. Le fait que le rectangle est un carré n'est pas toujours justifié.

Deuxième partie (13 points) :

Exercice 1 :

1) Correct, quand la question est abordée.

2) Plutôt réussi.

3) Des candidats fournissent la réponse sans justification. La non proportionnalité est une difficulté pour les candidats.

4) Très peu réussi. Argumentations mal construites. Problème également manifeste de compréhension des expressions « plus de », « supérieur à ».

Exercice 2 :

Affirmation 1. Les candidats ont beaucoup de difficultés à mettre en place un raisonnement. Beaucoup de candidats considèrent qu'un exemple suffit pour répondre « vrai ». On rappelle donc qu'un exemple ne permet pas d'établir une généralité.

Affirmation 2. Peu traitée correctement. Des candidats font souvent appel à des exemples (cas particulier du pentagone régulier).

Affirmation 3 : Discriminant.

Affirmation 4 : Plutôt bien réussie.

Exercice 3 :

Bien réussi sauf la représentation graphique, rarement complète.

Erreur fréquente : placer en ordonnée la distance parcourue à vélo et non la distance à la ville de départ A (l'ordonnée vaut notamment 0 quand le cycliste est revenu en A à 12h54).

On note également des axes sans unités.

Exercice 4 : Probabilités.

1) Bien traitée. Assez fréquemment, les candidats établissent la valeur des probabilités (1/4). Mais on relève aussi

- des probabilités 1/6 (cas de l'hexaèdre régulier),
- une volonté d'utiliser les données 1,2,4,1,1,2 (et on rappelle que le tirage précédent n'a pas d'influence sur le tirage à venir ni ne donne d'information supplémentaire sur les probabilités concernant un dé équilibré).

Des difficultés pour les autres questions.

2) Des raisonnements, corrects, faisant appel à un arbre.

Troisième partie (14 points), dossier :

Exercice 1 :

L'exercice 1 met en évidence des connaissances souvent superficielles et imprécises.

1) Des candidats connaissent les programmes. Mais on note aussi des réponses (incorrectes) :

- ordre de grandeur de calcul,
- rapidité,
- accepter de perdre (NB : on demandait une compétence mathématique),
- apprendre les formes géométriques
- vocabulaire des formes géométriques
- reconnaissance des chiffres,

2) Quand la question 1) est correcte, la deuxième l'est en général aussi.

Difficultés importantes de formulation constatées.

Les correcteurs tiennent à souligner qu'ils ont apprécié que des candidats structurent leur réponse sous la forme d'un tableau (deux entrées : compétences et causes d'erreurs possibles). On encourage fortement les futurs candidats à structurer ainsi leur réponse lorsque la nature de la question s'y prête.

3) Des candidats ont parlé de temps d'apprentissage, de progressions, mais n'ont pas comparé les intérêts respectifs.

Exercice 2 :

A1) Trop de candidats considèrent que l'écriture $0,3+0,8=0,11$ est correcte.

A2) La réponse est rarement clairement exprimée. Les candidats voient les nombres 3, 6, 100 mais n'écrivent pas quelle conception sous-jacente du nombre décimal est erronée, à savoir le sens de l'écriture d'un nombre décimal et le rôle de la virgule (l'élève semble considérer un nombre décimal non entier comme la juxtaposition de deux entiers accolés).

B1) Une partie importante des candidats ne maîtrisent pas le concept de nombre décimal. En particulier, grande confusion entre nombre décimal et ses écritures décimales ou fractionnaires. Confusions également, dans la rédaction, dizaine-dixième, centaine-centième. Confusions chiffre-nombre.

Des candidats sont capables de proposer une désignation orale pertinente des nombres décimaux.

B2) Contre exemple correct souvent proposé (utilisation de $0,5+0,5$ sous forme de fractions).

B3) Énoncé non compris. Les candidats n'ont pas compris qu'il ne s'agissait pas d'un problème lié au statut des nombres entiers parmi les nombres décimaux.

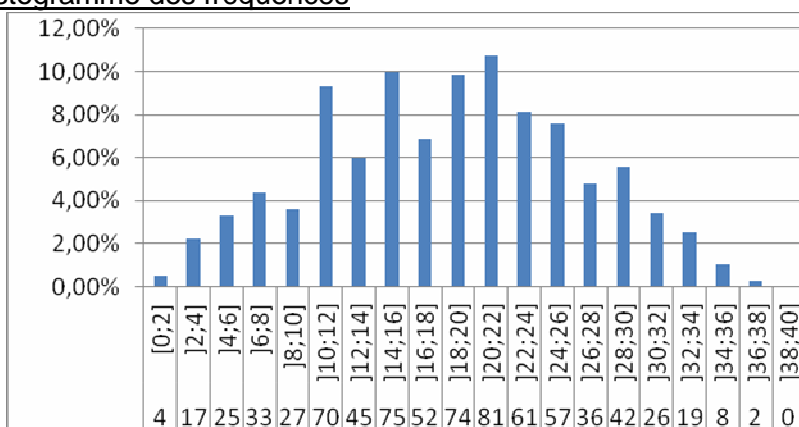
3. Les notes

Concours externe public session 2014-01

Nombre de candidats présents	Nombre de notes éliminatoires ou copies blanches	Moyenne de l'épreuve (sur 40)	Ecart-type	Note la plus basse	Note la plus haute
755	106	18,54	7,75	0	37

Notes inférieures ou égales à	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40
nombre de copies	4	21	46	79	106	176	221	296	348	422	503	564	621	657	699	725	744	752	754	754

Histogramme des fréquences



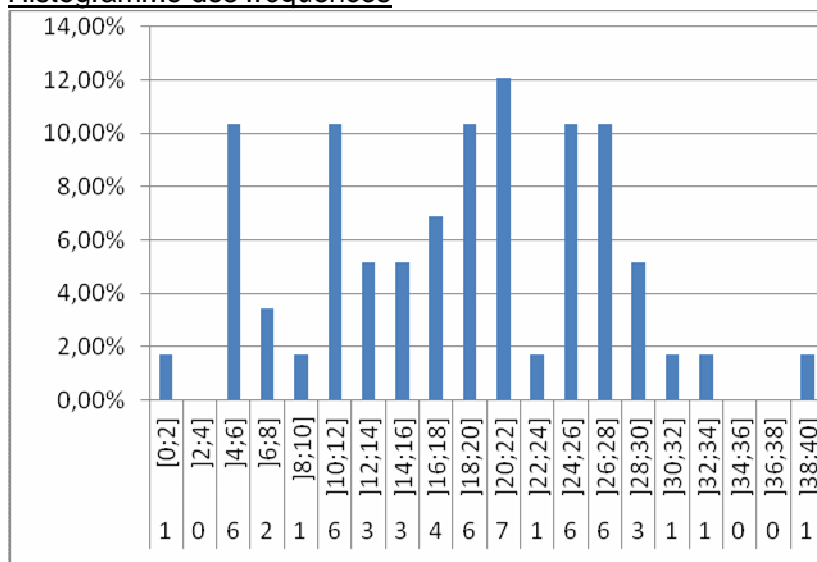
(En ordonnée, les fréquences de chaque plage de notes)

Troisième concours session 2014-01

Nombre de candidats présents	Nombre de notes éliminatoires	Moyenne de l'épreuve (sur 40)	Ecart-type	Note la plus basse	Note la plus haute
58	10	18,43	8,50	2	39

Notes inférieures ou égales à	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40
Nombre de copies	1	1	7	9	10	16	19	22	26	32	39	40	46	52	55	56	57	57	57	58

Histogramme des fréquences



(En ordonnée, les fréquences de chaque plage de notes)

Concours externe spécial session 2014-01

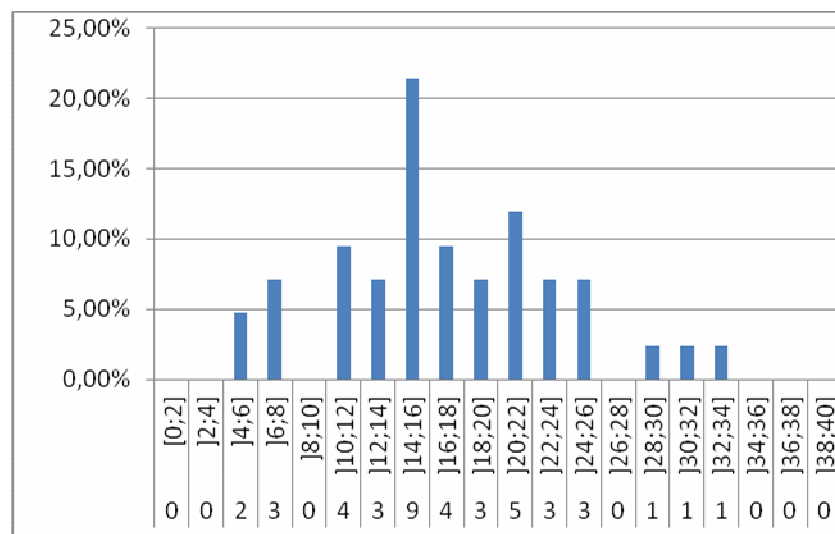
Nombre de candidats présents	Nombre de notes éliminatoires
1	0

Concours externe privé session 2014-01

Nombre de candidats présents	Nombre de notes éliminatoires	Moyenne de l'épreuve (sur 40)	Ecart-type	Note la plus basse	Note la plus haute
42	5	17,15	6,65	4,5	34

Notes inférieures ou égales à	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40
Nombre de copies	0	0	2	5	5	9	12	21	25	28	33	36	39	39	40	41	42	42	42	42

Histogramme des fréquences



(en ordonnée, les fréquences de chaque plage de notes)

4. Conseils aux candidats

Préparation de l'épreuve de mathématiques, compétences disciplinaires

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège ». (...)

« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse. »

L'épreuve de mathématiques exige des candidats des connaissances et des compétences en mathématiques, **pour les trois parties**. A la lecture des histogrammes de notes, il apparaît nécessaire de rappeler **à nouveau** qu'un candidat au concours de recrutement de professeurs des écoles doit se préparer à des exercices de mathématiques. L'investissement pour l'épreuve de mathématiques ne peut d'ailleurs pas se limiter à un bachotage de quelques semaines, ni même quelques mois. Il faut beaucoup de temps pour comprendre et maîtriser les mathématiques au programme (du collège comme du primaire), et très peu de temps pour les désapprendre.

Il est ainsi conseillé à un étudiant envisageant de devenir professeur des écoles (et donc enseignant **notamment** des mathématiques), de ne pas « oublier » (plus ou moins involontairement) les mathématiques durant les années de licence. La préparation aux exercices disciplinaires sera alors essentiellement une adaptation à la forme spécifique des exercices de mathématiques de l'épreuve, même si cela nécessite encore, évidemment, un temps significatif.

Les futurs candidats peuvent également s'intéresser dès leurs études de licence aux programmes de mathématiques de l'enseignement primaire. Ils pourront commencer à réfléchir aux notions mathématiques rencontrées en primaire, sous l'éclairage de leur propre compréhension des mathématiques acquise au cours de leur scolarité (primaire et secondaire).

Exemples de questionnement :

- 2 est-il un nombre ou un chiffre ?
- La signification de la retenue dans l'addition, la soustraction, la multiplication.
- Le sens de la division, l'algorithme de la division posée.
- Qu'est-ce qu'une fraction ?
- Qu'est-ce que la proportionnalité ? A quels objets s'applique-t-elle ?
- Le carré est-il rectangle ?

Exigence mathématique, rigueur et qualité orthographique

Un des objectifs de l'épreuve de mathématiques est donc de juger la qualité du raisonnement ainsi que la capacité du candidat à formuler avec rigueur sa pensée. Ainsi, le candidat ne doit pas se contenter d'énumérer une liste de résultats (corrects ou non, justifiés ou non) dans l'espoir qu'une partie corresponde aux attentes du jury : les correcteurs n'ont pas pour rôle de sélectionner, à la place du candidat, les bons extraits d'un ensemble d'affirmations. C'est au candidat de convaincre le correcteur par une argumentation structurée et l'utilisation d'un vocabulaire adapté.

Motifs d'annulation

Ce paragraphe, enfin, est destiné à informer des erreurs qui peuvent se révéler fatales pour le candidat. Il se fonde sur les cas réels relevés dans les copies, cette année ou précédemment.

Les anomalies constatées sont listées ci-dessous :

- Nom apparent ou raturé (en première page ou ailleurs dans la copie).
- Des noms propres évocateurs utilisés en guise d'exemples.
- Présence de feuilles de brouillon avec ou sans nom du candidat.
- Présence de l'énoncé du sujet, utilisé comme copie et portant un nom ou un numéro de candidat.
- Présence d'un message adressé aux correcteurs.

EPREUVE ÉCRITE EN LANGUE RÉGIONALE

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve consiste en un commentaire guidé dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte.

L'épreuve est notée sur 40 points. Une note égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Durée de l'épreuve : 3 heures. »

Constats des membres du jury

Il est attendu que la production écrite de langue régionale soit cohérente et authentique à savoir qu'il convient d'éviter les intrusions du français et de l'allemand. Une attention est portée au lexique, aux règles et structures de la langue et montrer qu'on perçoit au travers de cet écrit ses nuances.

Les correcteurs évaluent la graphie de la langue écrite. Les candidats doivent être familiarisés avec la Charte de la graphie harmonisée des parlers alsaciens et mosellans (<http://christian.huber.pagesperso-orange.fr/graphie%20alsacienne.htm>). Ceci leur permettrait d'utiliser une « orthographe » rationnelle et cohérente pour leurs écrits.

Au travers de cet écrit, le candidat doit montrer également ses capacités à parler cette langue.